

COMPTE RENDU

COMMISSION DÉPARTEMENTALE ATHLÉTISME FSGT 93

09.03.2026



Commission départementale athlétisme FSGT 93
Lundi 9 mars 2026

Présents

Vincent BOLLINGER
Chloé BUGLIERY
Bruno COLOMBI
Camille COUTANCEAU
Myriam GIRIER-DUFOURNIER
Philippe LEPAGE
Flore MANKENDA
Malik RACHIDI
Anne Marie REBRAY

NLSA
Comité FSGT 93
SDUS
NLSA
BMSA
ASGB
ASGB
USMA
ABDO

Excusés

Hervé CADERON
Kadjatou COULIBALY
Jean Jacques GARNIER
Léa FERET
Philippe DA SILVA
Kamel MACHROUB
Hervé MANUEL
Julie QUETIER

ESS
BMSA
CMAA
NLSA
ABDO
TAC
USMA
CMAA

Ordre du jour :

- Point sur la Commission Fédérale des Activités Athlétiques
- Retour sur les compétitions passées
- Préparation des compétitions à venir
- Retour sur les déplacements internationaux de février
- Point sur le calendrier
- Retour sur l'Assemblée Générale FSGT 93
- Retour sur le Festi'elles
- Formations

➤ Point sur la Commission Fédérale des Activités Athlétiques

En novembre 2025, le comité FSGT 93 a été saisi de deux demandes de cooptation pour deux adhérents du comité 93 (une athlète de l'USMA et un athlète de l'ESS), souhaitant intégrer la Commission Fédérales des Activités Athlétiques (CFA) au niveau national de la FSGT.

Le comité a examiné ces candidatures, en se basant sur le cadre commun en vigueur, adopté lors de l'assemblée générale 2018 du comité FSGT 93 par l'ensemble des clubs, régissant l'engagement au sein des commissions d'activités. Ce cadre prévoit une progression par échelons : un engagement effectif et démontré au niveau du club, puis au niveau de la commission départementale, avant de pouvoir prétendre représenter son département au niveau régional, et le cas échéant au niveau fédéral. Par ailleurs, il est établi dans le fonctionnement des instances fédérales et des CFA, que toute candidature ou cooptation est soumise à la validation du comité départemental et du club dont sont issus les candidats.

À l'issue de cet examen, le comité a constaté que les deux candidats présentaient un engagement limité, voire absent, au sein de leur club respectif et au sein de la vie du comité 93. Sur cette base, le comité FSGT 93 a refusé ces deux candidatures, et en a informé les clubs concernés, en motivant sa décision.

Malgré ce refus motivé du comité FSGT 93, le siège national a décidé de valider ces deux candidatures ; la justification avancée étant que la CFA manquerait de membres pour assurer son bon fonctionnement. Le comité 93 a pris acte de cette décision, mais ne peut l'accepter, pour les raisons suivantes :

- Elle contrevient au processus démocratique tel qu'il est défini dans le cadre commun et dans les statuts de la FSGT, ne tenant pas compte de la décision d'un comité départemental ;
- Elle traduit un fonctionnement vertical, qui ne correspond pas aux valeurs d'horizontalité et de démocratie interne que la FSGT entend porter ;
- L'argument du manque de membres au sein de la CFA aurait pu et dû faire l'objet d'un travail conjoint entre la CFA et le PACSI avec les ligues régionales et les comités départementaux, afin d'identifier des adhérents engagés dans leur club et leur département, susceptibles de s'investir au niveau fédéral dans le respect d'un processus démocratique et représentatif. Ce travail préalable n'a pas été conduit.

Par ailleurs, le comité 93 reste à ce jour sans réponse de la fédération à la suite du courrier qu'il a adressé pour exprimer formellement son désaccord sur cette décision.

La commission départementale du 93 n'accepte pas cette prise de décision unilatérale, qui outrepassa son avis, et réaffirme son engagement à un fonctionnement respectueux des échelons et des processus démocratiques propres à la FSGT, mais aussi sa certitude que des adhérents engagés pourraient s'engager si un véritable travail était mené. À ce titre, la commission interpelle formellement la CFA athlétisme et le PACSI, afin qu'une rencontre soit organisée, dans l'objectif d'échanger sur :

- Le fonctionnement et le processus de cooptation au sein de la CFA ;
- Le projet politique et la politique de développement portés par la CFA ;

- Les modalités permettant d'assurer une meilleure articulation entre les niveaux départementaux, régionaux et fédéraux, dans le respect des valeurs de la FSGT ;
- L'organisation prochaine d'états généraux de l'athlétisme FSGT ;

➤ Retour sur les compétitions passées

Régional en salle – dimanche 15 février – Nogent-sur-Oise

Un bilan a été réalisé au niveau régional pour cette compétition, qu'il est possible de retrouver [en cliquant sur ce lien](#). C'était une belle compétition, avec bonne préparation par la Ligue, et une belle organisation.

L'USMA et le CMAA ont partagé un car pour se rendre à la compétition, ce qui permet de remplir le véhicule au maximum, et de partager les frais engendrés par le déplacement. Ce système fonctionne bien, et peut être mis en place entre les clubs pour les prochaines compétitions s'ils en ont besoin (en se sollicitant directement les uns les autres, ou en écrivant au comité FSGT 93 ou à la Ligue pour trouver des clubs éventuellement intéressés par un partage de transport).

Fédéral de cross – dimanche 22 février – Harras-du-Pin

Une bonne participation en nombre pour ce championnat. Cependant, la liste de juges n'avait pas été transmise, ce qui a engendré des problèmes le jour J, et les maillots pour récompenser les premiers/premières n'avaient pas été prévus (les athlètes les reçoivent donc par envoi postal).

Une buvette et un food truck étaient finalement présents (heureusement, car l'alternative proposée dans la plaquette du championnat était un restaurant avec un menu à plus de 40€).

Enfin, se tenaient les championnats fédéraux de marche nordique technique pour une grande première, rassemblant 170 participants/participantes. Cette compétition a été une belle réussite, encourageante pour en organiser de suivantes. Un article retour est à découvrir [en cliquant sur ce lien](#), pour en savoir plus sur cette compétition.

➤ Préparation des compétitions à venir

Fédéral en salle – dimanche 15 mars – Val-de-Reuil

RAS. Les engagements étaient jusqu'au 4 mars.

1^{er} tour Rousseau – samedi 28 mars – Vitry-sur-Seine

La Ligue souhaite mettre en place une nouvelle réglementation pour le challenge Rousseau, et a souhaité communiquer par le biais du comité FSGT 93 la proposition, dont voici le détail ci-dessous :

Lors des dernières compétitions, il a été constaté que ce sont très souvent les mêmes clubs qui mettent à disposition des officiels pour assurer le bon déroulement des épreuves.

De plus, il arrive que certains clubs viennent avec de nombreux athlètes, mais ne vont mettre à disposition qu'un seul officiel ou ne pas en mettre à disposition, ce qui complique l'organisation et conduit à solliciter systématiquement les mêmes personnes.

Dans un souci d'équité, et afin de valoriser les clubs présents aux différentes compétitions avec plusieurs officiels, nous souhaitons mettre en place de nouvelles règles.

Il est proposé d'instaurer un système de malus par officiel manquant et un bonus versé en une seule fois pour les officiels supplémentaires.

Pour rappel, nous allons passer à une table à 50 points. Nous estimons qu'en moyenne un enfant peut rapporter 90 points. Ainsi, on peut considérer que la valeur d'un officiel est de 200 points.

Vous trouverez ci-dessous les règles que nous suggérons :

- *Un club venant avec 100 enfants sur les deux tours devra fournir 10 officiels afin de ne pas être pénalisé par un malus de 200 points par officiel manquant à l'issue des deux tours. Il sera toutefois possible de compenser lors du deuxième tour si le quota n'a pas été respecté au premier tour.*
- *Pour les clubs venant avec plus de 50 enfants, le nombre d'officiels doit être au minimum de 5 afin de ne pas entraîner de malus, mais en cas de difficulté d'organisation, ils seront sollicités en priorité.*
- *Pour les clubs fournissant plus d'officiels que leur quota se verront attribuer un bonus de 200 points, versé en une seule fois pour chacun des tours.*

Nous aimerions mettre cette nouvelle réglementation en place dès le premier tour Rousseau qui aura lieu le samedi 28 mars à Vitry.

La commission 93 se prononce en faveur de cette réglementation, et espère qu'elle pourra avoir des effets bénéfiques sur la présence d'officiels de tous les clubs lors de la compétition.

Vivicittà – dimanche 5 avril – Saint-Ouen-sur-Seine

La Vivicittà de Saint-Ouen-sur-Seine aura lieu dimanche 5 avril. Le parcours a été légèrement modifié par rapport aux années précédentes, avec un départ Place de la République ; c'est un parcours très plat et roulant. Le club de l'USMA et le comité FSGT 93 invitent tous les clubs à prendre part à cette belle course, et rappellent que les athlètes composant la délégation départementale qui se rend à Armagh chaque année, sont sélectionnés sur la base des résultats de la Vivicittà. C'est une belle occasion de pouvoir prendre part à ce déplacement international en Irlande, pour représenter son département et sa fédération.

Un forfait est proposé aux clubs qui inscrivent plusieurs athlètes. Le fichier pour les inscrire sera disponible sur le site du comité FSGT 93, sur la page de publication de ce compte-rendu. Ce document sera à renvoyer au plus tard le 30 mars, par mail à l'adresse mail suivante : usmaathle@orange.fr

La course est ouverte à tous et toutes, sans condition d'âge, de genre, de niveau... et propose plusieurs distances : courses enfants, marche, rollers, 5 km, relais, 10 km...

Par ailleurs, comme chaque année, le comité FSGT 93 organise des temps forts avec les délégations internationales qui sont invitées pour courir la Vivicittà, et participer à propager un message de paix et de vivre-ensemble. Cette année, ce sont des athlètes venus du Japon, de l'Irlande et de l'Algérie qui seront présents à nos côtés ; les Italiens et les Tunisiens n'ayant pu composer de délégation, et les Palestiniens ne pouvant se déplacer en raison du contexte actuel.

Le programme des initiatives partagées avec les athlètes internationaux sera communiqué aux membres de la commission, et par newsletter à tous les licenciés, dans les jours à venir. Un travail de mobilisation des adhérents FSGT 93 ayant pris part à un déplacement international avec le comité dans les années passées, va également être mené, pour qu'ils soient présents et puissent être des ambassadeurs des messages de paix et d'amitié entre les peuples que nous souhaitons partager.

➤ Retour sur les déplacements internationaux de février

Le mois de février 2026 a été mémorable pour la commission athlétisme du comité 93 !

Le 11 février, la délégation départementale partie représenter le comité FSGT 93 à Armagh s'est envolée pour l'Irlande. Ils ont participé à la Armagh International Road Race, jeudi 12 février, prenant beaucoup de plaisir à participer à la course la plus rapide sur route ! Un article retour sur le déplacement est en ligne sur le site de la FSGT 93, à retrouver [en cliquant sur ce lien](#). Un grand bravo à Maxime, Rayane, Héloïse, Enora et Jean-Jacques pour leur participation, et pour avoir représenté leur club, leur fédération et leur territoire à l'international ! Bravo également à Hervé, Sitty et Mathilde, qui ont composé la délégation fédérale lors de la même course.

Le mois de février a également été marqué par un déplacement d'une délégation FSGT 93 au Japon, à Tokyo et Osaka, dans le cadre des liens d'amitié entre le comité FSGT 93 et la NJSF. Le voyage s'est très bien déroulé, et a été l'occasion de renouer des liens d'amitié avec la fédération japonaise. Nos athlètes se sont dépassés, participant à un semi-marathon ou un 10 km à Osaka, et ont pris beaucoup de plaisir à découvrir la culture japonaise, le pays, et partager des moments avec les sportifs japonais. Un article retour sur le déplacement, ainsi qu'une vidéo seront prochainement disponibles, et envoyés aux membres de la commission.

➤ Point sur le calendrier

Départemental sur piste – dimanche 12 avril – ?

À la suite des échanges de la réunion de commission du lundi 9 février 2026, le club de BMSA a sollicité la ville de Blanc-Mesnil pour pouvoir organiser le départemental sur piste jeunes et adultes, dimanche 12 avril. Aucun retour pour l'instant de la part de la collectivité ; nous restons en attente d'une confirmation.

Concernant l'organisation des lancers, qui ne peuvent être tenus à Blanc-Mesnil, l'USMA et le SDUS pourraient se partager les épreuves, afin d'organiser deux soirées à deux dates différentes, en amont ou en aval de la compétition. Cette organisation départementale permettrait d'organiser la compétition avec tous les concours.

Le Meeting René Panel aura lieu mercredi 6 mai, à Aubervilliers. Plus d'informations seront données lors de la prochaine réunion de commission, par le club du CMAA.

➤ Retour sur l'Assemblée Générale du comité FSGT 93 – 14 février 2026

L'Assemblée Générale ordinaire annuelle de la FSGT 93 s'est tenue **samedi 14 février 2026 à la Salle Barbara à Saint-Ouen**. Les clubs ABDO, USMA, SDUS, ESS (par l'omnisport), ASGB (par l'omnisport) étaient représentés. L'AG du comité est un temps institutionnel fort de la vie de notre fédération, et le comité FSGT 93 plébiscite la présence de tous les clubs d'athlétisme pour l'AG 2027, afin qu'ils puissent prendre part aux échanges sur la rétrospective de l'année passée, et sur les perspectives de la saison à venir.

Cette AG 2026 a été un beau moment de travail, qui a permis au comité de présenter en plus de son rapport d'activités, financier et moral, un plan d'accompagnement des clubs, mais aussi un plan pour que les clubs fassent de la Grande Coloc' de l'Ourcq (qui ouvrira ses portes dans les prochains mois), un outil au service de leur développement.

- Le compte-rendu de l'AG est à retrouver [en cliquant sur ce lien](#).
- Les deux plans (accompagnement des clubs, et Grande Coloc') sont à retrouver en consultant le compte-rendu de l'AG, [en cliquant sur ce lien](#).
- Le rapport d'activités est à retrouver [en cliquant sur ce lien](#).

➤ Retour sur le Festi'elles – samedi 7 mars 2026

Depuis 2019, la FSGT 93 organise chaque année le Festi'elles, un évènement inscrit dans l'un de ses axes de développement prioritaires : la féminisation des instances et des activités sportives. Ce temps fort vise à valoriser la place des femmes dans le sport, tant comme pratiquantes que comme encadrantes, dirigeantes et militantes. Pour 2026, le comité portait l'ambition de faire franchir une nouvelle étape au Festi'elles, en lui donnant davantage de visibilité, de portée politique et sociale, et à l'évènement samedi

7 mars 2026, au Campus Condorcet à Aubervilliers, en amont et en résonance avec la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes du 8 mars.

Les objectifs sont : inscrire pleinement l'évènement dans ce temps fort reconnu et connu de tous et toutes ; renforcer la visibilité et la portée de l'évènement sur le territoire ; créer un moment fédérateur autour des enjeux "femmes et sport". La programmation pour ce faire était la suivante : deux tables rondes avec des intervenantes expertes, sur les thématiques « Santé des femmes dans le sport » et « Femmes et sport : trouver sa place » ; des initiations au yoga ; des activités sportives encore trouvent souvent genrées ou stéréotypées, encadrées par des animatrices, et ouvertes à tous et toutes ; des rencontres associatives avec des acteurs engagés sur le territoire sur des thématiques liées.

Cette première « nouvelle » édition a été une belle réussite, avec une vingtaine de personnes présentes qui ont assistés à chacune de deux tables rondes, du passage et des personnes qui ont participés aux animations sportives sur la place du Front Populaire dès 11h et jusqu'à la fin de journée, ainsi qu'une bonne dizaine / quinzaine de participants aux deux sessions de yoga organisées à midi et en fin d'après-midi. Un article pour revivre l'évènement est disponible [en cliquant sur ce lien](#).

Cette première reconfiguration de l'évènement est encourageante, et sera reconduite pour la saison 2026 / 2027, avec l'engagement de femmes issues de nos clubs, qui formeront la prochaine promotion de la formation des dirigeantes. Les informations au sujet de la prochaine formation des dirigeantes, ouvertes à toutes les femmes adhérentes qui souhaiteraient prendre des responsabilités au sein de leur club, seront envoyées à la rentrée 2026 aux membres de la commission.

➤ Formations

BFA 1 & BFA 2 marche nordique – samedi 28 et dimanche 29 mars 2026

La Ligue Île-de-France FSGT organise prochainement les formations BFA 1 et BFA 2 de marche nordique, un rendez-vous important pour toutes celles et ceux qui souhaitent développer la pratique dans leur club et renforcer leurs compétences d'encadrement.

Encadrée par Jean-Pierre Leroy, Jean-Michel Jozwickowski et Betty Kerhel, cette formation se déroulera au Comité FSGT du Val-de-Marne et au Parc des Cormailles, avec un programme alternant apports techniques, analyse vidéo, travail pédagogique et mise en situation sur le terrain.

Les informations et inscriptions sont à retrouver [en cliquant sur ce lien](#).

Brevet fédéral d'animation (BFA) – samedi 11 avril 2026

Pour former ses animateur.trices qui constituent la base de l'animation bénévole, la FSGT propose des formations fédérales adaptées aux responsabilités exercées.

Le Brevet Fédéral d'Animation (BFA) est un diplôme fédéral qui vise à former les animateurs et animatrices sportifs et sportives bénévoles dans les différentes activités proposées par la FSGT, soit 25 filières de BFA. Il permet de développer les savoirs, savoir-être et savoir-faire techniques, pédagogiques et didactiques indispensables à l'animation en toute sécurité et de valider leurs compétences par un diplôme.

Ce diplôme fédéral garantit également la qualité des animations proposées au sein des clubs et permet une meilleure appropriation des valeurs et du projet FSGT.

La Ligue organise samedi 11 avril, de 9h30 à 16h30 une nouvelle date. Les inscriptions, et toutes les informations sont à retrouver [en cliquant sur ce lien](#).

Prochaine réunion
lundi 6 avril 2026 à 18h30
La Coloc' de l'Ourcq
2 sente Léonard de Vinci, BOBIGNY